

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **du 9 avril 2024 – 17H30**

Un Conseil d'administration du CIMA s'est tenu le 9 avril 2024 à l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui, 69003 Lyon et en visioconférence.

Présents : La Présidente Madame Marie-Josèphe LAURENT, le Président de la CIECAALY Monsieur Christian HOMBERT, le Secrétaire Général Monsieur Xavier LANGLOIS, le Trésorier, Monsieur Jean-Marc MOREL, Madame Françoise ALBRIEUX-VUARCHEX, Monsieur Rolland VERNIAU, Madame Julie LEONI, Monsieur Alain VANIER, Monsieur Jean-Louis BERNARD-LABARGE, Monsieur Franck WANERT.

Mandatés : Le Président des Experts-Comptables AURA, Monsieur Damien CARTEL, la Déléguée de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Lyon et Vice-présidente, Madame Marie BERNEX, Monsieur George SERRAND, représentant CPME, Madame Stéphanie LENOIR.

Ordre du Jour :

- Adoption des PV des CA des 16 janvier et 27 février 2024 et de l'AG du 18 mars 2024 ;
- Dossiers d'adhésions ;
- Adjonction de la médiation familiale dans les activités du CIMA ;
- Point sur la communication
 - Présentation de la proposition du Cabinet Exaltup ;
 - Point sur l'organisation des 20 ans du CIMA ;
 - Salon Préventica ;
- Organisation du CIMA en cas d'indisponibilité de la Déléguée Générale ;
- Point sur les formations :
 - Suite de la demande formation des magistrats demandé par le Tribunal Judiciaire d'Albertville auprès de Monsieur Yves LEBLOND ;
 - Formation des Magistrats par la Cour d'Appel de Lyon ;
- Retour de la réunion de réflexion du 16 février ;
- Développement et partenariat :
 - Journée nationale d'accès au droit dans le beaujolais ;
 - Prise de contact de Monsieur DUTRONCY avec GROUPAMA qui souhaite que le CIMA fasse une proposition de collaboration en vue de confier des médiations dans le cadre de leur protection juridique ;
- Communication des Procès-Verbaux du Conseil d'Administration ;
- Point sur l'Arbitrage ;
- Date prochaine réunion.

I. Adoption des PV des CA des 16 janvier et 27 février 2024 et de l'AG du 18 mars 2024

Les Procès-verbaux des Conseils d'Administration des 16 janvier 2024 et 27 février 2024 sont adoptés à l'unanimité par les administrateurs.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2024 est également adopté à l'Unanimité

II. Dossiers d'adhésions

Après présentation des candidatures par le comité d'agrément, le Conseil d'Administration admet à l'unanimité les candidats suivants :

- Monsieur Laurent BOISSEAU
- Monsieur Christophe CARAT
- Monsieur Franck WANERT
- Monsieur Christian HOMBERT
- Monsieur Daniel LOURD
- Monsieur Yves GUERPILLON
- Madame Michele CHAZAL
- Monsieur Yves GAIGNOU
- Madame Nathalie COURTOIS
- Madame Marie-Odile VIGNAL

Parmi ces nouveaux médiateurs, 6 sont membres de la CIECAALY.

La Présidente insiste sur l'importance d'organiser une réunion des nouveaux médiateurs. Celle-ci a été fixée au vendredi 7 juin de 14H à 16h.

III. Adjonction de la médiation familiale dans les activités du CIMA ;

Ce point n'a pas été abordé lors du Conseil d'Administration.

IV. Point sur la communication

a. Présentation de la proposition du Cabinet Exaltup ;

Madame Julie LEONI informe le Conseil d'Administration que deux réunions ont été réalisées avec Madame Sandrine MIRAS du cabinet ExaltUp.

3 objectifs principaux sont ressortis de ces réunions :

- Augmenter la visibilité sur LinkedIn en construisant une stratégie de communication. Une formation à LinkedIn pour les membres du groupe communication est envisagée.
- Renforcer le sentiment d'appartenance des membres du CIMA, notamment par une Newsletter mensuelle ;
- Créer un espace en ligne sécurisé et privé pour les médiateurs, notamment pour le suivi des médiations.

Madame Françoise ALBRIEUX-VUARCHEX souhaite alerter sur les risques de mettre en place un espace de stockage pour les membres dans un cadre non professionnel.

Monsieur Jean-Marc MOREL précise que les mentions légales du site n'apparaissent plus mais sont déjà rédigées. Elles doivent être republiées suite à la modification du site internet.

Concernant les tarifs du cabinet ExaltUp, le budget indiqué représente un coût d'environ 8000,00 € pour la première année.

Concernant la formation LinkedIn, le CIMA pourrait la financer pour les membres de la commission communication. Madame Julie LEONI précise qu'intégrer ce groupe de communication est une forme d'engagement.

Madame Françoise ALBRIEUX-VUARCHEX propose de se mettre en relation avec un autre prestataire et de demander un autre devis pour comparer les tarifs.

Madame Julie LEONI connaît professionnellement Madame MIRAS. Elle n'a eu que de bons échos de son travail.

Monsieur Jean-Marc MOREL indique que les tarifs proposés par le cabinet ExaltUp sont raisonnables. Selon lui, une personne externe permettra de créer une impulsion. Ce sera aussi l'occasion de faire appel aux nouveaux membres, tels que par exemple, Monsieur Christophe CARAT, ingénieur en informatique, qui pourrait aider sur la communication, notamment pour mettre à jour le site internet.

Monsieur Xavier LANGLOIS insiste sur l'importance de créer une équipe de communication avant d'accepter la proposition de Madame MIRAS, composée de 4 à 5 personnes.

La Présidente souhaiterait mettre en place des réunions avec les membres du CIMA afin d'échanger sur des thèmes touchants à la médiation. Il faut animer la communauté du CIMA pour motiver les membres à être actifs.

Julie LEONI propose de choisir directement les membres qui composeront le groupe communication au lieu de faire un appel à manifestation d'intérêt général.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité pour répondre favorablement à la proposition du Cabinet ExaltUp.

b. Point sur l'organisation des 20 ans du CIMA ;

Les 20 ans du CIMA seront fêtés lors de la Semaine Mondiale de la Médiation, du 14 au 18 octobre 2024. Des événements seront prévus cette semaine, en collaboration avec le CJ2A. Voici une première proposition de programme :

- Mardi 15 octobre 2024 : Une journée à l'attention des médiateurs qui se déroulerait à l'Ordre des Avocats de Lyon (Ateliers sur la déontologie et l'éthique des médiateurs).
- Mercredi 16 octobre 2024 : Une journée à l'attention de nos concitoyens que nous souhaiterions organiser à l'Hôtel de Ville de Lyon pour les sensibiliser à l'intérêt de recourir à la médiation.
- Jeudi 17 octobre 2024 : Une journée à l'attention des Magistrats et des Avocats accompagnants la médiation qui aurait lieu à l'Ordre des Avocats.
- Vendredi 18 octobre 2024 : Une journée à l'attention des institutions économiques de Lyon que nous souhaiterions organiser à la Tour Incity.

La CERA a déjà bloqué la date du 18 octobre pour organiser notre événement dans la tour Incity. Concernant la journée à la Mairie, Madame Marie-Josèphe LAURENT va relancer le cabinet du Maire.

Monsieur Rolland VERNIAU propose également d'inviter la région lors de ces événements.

Le groupe qui organise les 20 ans du CIMA est composé de Madame Julie LEONI, Madame Françoise ALBRIEUX-VUARCHEX, Monsieur Thierry BONNET, Madame Marie BERNEX et Monsieur Rolland VERNIAU. Ce groupe doit prendre contact avec le CJ2A afin de planifier l'organisation de la semaine.

Monsieur Rolland VERNIAU propose également d'inviter les politiques pour la semaine de la médiation.

c. Salon Préventica

Le CIMA est invité à participer au salon Préventica. Monsieur Rolland VERNIAU a été sollicité l'année dernière pour y réaliser une conférence.

La Déléguée Générale doit demander plus d'informations à Françoise ALBRIEUX-VUARCHEX.

V. Organisation du CIMA en cas d'indisponibilité de la Déléguée Générale

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la fiche d'organisation en cas d'indisponibilité de la Déléguée Générale.

VI. Point sur les formations :

a. Suite de la demande formation des magistrats demandé par le Tribunal Judiciaire d'Albertville auprès de Monsieur Yves LEBLOND ;

Ce point n'a pas été abordé lors du Conseil d'Administration.

b. Formation des Magistrats par la Cour d'Appel de Lyon ;

La formation à destination des magistrats de la Cour d'Appel de Lyon est fixée le 18 octobre 2024. Monsieur Xavier LANGLOIS va relancer le responsable pour l'organisation de la journée.

c. Autre ;

Monsieur Xavier LANGLOIS rappelle qu'une formation initiale à la médiation est en cours et qu'une autre est organisée pour le deuxième semestre 2024.

Monsieur Christian HOMBERT informe qu'une formation de vulgarisation à la médiation est organisée le 28 juin 2024 dans le cadre d'un colloque de deux jours sur les MARD à Amiens.

Monsieur Rolland VERNIAU souhaite soulever le problème de l'organisation des formations de 40H sur le vendredi et le samedi. Réaliser cette formation en week-end peut représenter un problème familial pour les professionnels souhaitant se former mais ayant des enfants.

VII. Retour du la réunion de réflexion du 16 février ;

Ce point n'a pas été abordé lors du Conseil d'Administration.

VIII. Développement et partenariat :

a. Journée nationale d'accès au droit dans le beaujolais ;

Monsieur Rolland VERNIAU informe que le CIMA a été invité à tenir un stand lors de la journée d'accès au Droit dans le Beaujolais, le 24 mai 2024.

Messieurs Rolland VERNIAU, Alain VANIER et Jean-Luc DUTRONCY seront présents pour tenir le stand et présenter la médiation.

La Présidente préviendra l'ordre des Avocats de Villefranche-sur-Saône de la présence du CIMA à cet évènement.

b. Prise de contact de Monsieur DUTRONCY avec GROUPAMA qui souhaite que le CIMA fasse une proposition de collaboration en vue de confier des médiations dans le cadre de leur protection juridique ;

GROUPAMA souhaite créer un partenariat avec le CIMA dans le cadre de la protection juridique de l'assuré, notamment pour mettre en place une médiation conventionnelle avant tout procès.

Une réunion de réflexion est organisée le lundi 8 avril 2024 avec le groupe de travail composé de Madame Marie-Josèphe LAURENT, Monsieur Jean-Luc DUTRONCY, Monsieur Jacques REVOL, Monsieur Hubert de BOUVIER, Madame Pascaline SERRA et Madame Elise ABRAHAM.

IX. Communication des Procès-Verbaux du Conseil d'Administration ;

Ce point n'a pas été abordé lors du Conseil d'Administration.

X. Point sur l'Arbitrage ;

Ce point n'a pas été abordé lors du Conseil d'Administration.

XI. Date prochaine réunion.

La prochaine réunion a été fixée le mardi 14 mai à 17H00, à l'Ordre des Avocats.

LEVÉE DE SÉANCE
Marie-Josèphe LAURENT
Présidente de séance